- Alternance
- RNCP Niveau 7
- Code RNCP : 38595
- 2 ans

Mastère
Directeur artistique en design graphique

PRÉSENTATION

Le directeur artistique en design graphique, est pour le compte de son commanditaire, le responsable de la définition des concepts artistiques et de la dimension graphique et visuelle d'un projet (campagne de communication, site web, jeux vidéo, supports numériques interactifs, journal, films d'animation 3D…). Il recherche et définit les concepts créatifs de projets imprimés et /ou multimédias (édition, communication, publicité...). Il encadre, pilote et oriente le travail à fournir de ses équipes de création (infographistes, illustrateurs, photographes...) qui interviennent sur le projet. Il supervise la réalisation des projets retenus (sous différentes formes : maquette, rough, story board…) en cohérence avec la stratégie commerciale. Il a la responsabilité de la totalité du projet : de l'analyse des besoins du commanditaire au pilotage des équipes créatives et techniques.

PRÉREQUIS

Le mastère est accessible à tout titulaire de 180 crédits ECTS ou d'un titre ou diplôme de niveau bac + 3, acquis dans des domaines d'enseignement en lien avec le design graphique, le design numérique ou la communication visuelle..

MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

DÉBOUCHÉS

Le directeur artistique en design graphique peut exercer ses fonctions dans différents types de structures dans les secteurs tels que la grande distribution, le luxe, l'évènementiel, la santé, l'industrie, les musées, les expositions, l'hôtellerie, la restauration, les bureaux, l'habitat, les espaces urbains, les lieux de culture, les lieux de formation et d'enseignement, les lieux de loisirs, les banques, les services publics.

MÉTIERS

- Directeur de la création
- Chef de création artistique communication multimédia
- Directeur de création web
- Responsable de création
- Responsable de conception communication multimédia
- Directeur de création communication multimédia
- Directeur artistique web

VOIES D'ACCÈS

• Alternance :
- Statut salarié.e en contrat de professionnalisation
- Statut salarié.e. en contrat d'apprentissage

• VAE nous consulter

RYTHME

• 1 semaine en centre de formation

• 2 semaines en entreprise

DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• 1120 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

PROGRAMME

• Analyse des objectifs et des besoins du commanditaire sur un projet de design graphique

• Formalisation de la demande du commanditaire sur un projet de design graphique

• Conception de propositions créatives

• Développement des propositions créatives

• Développement de l'axe créatif retenu

• Mise en production du projet de design graphique

• Constitution de l'équipe créative et technique (équipes créatives internes et prestataires)

• Gestion des équipes créatives et techniques

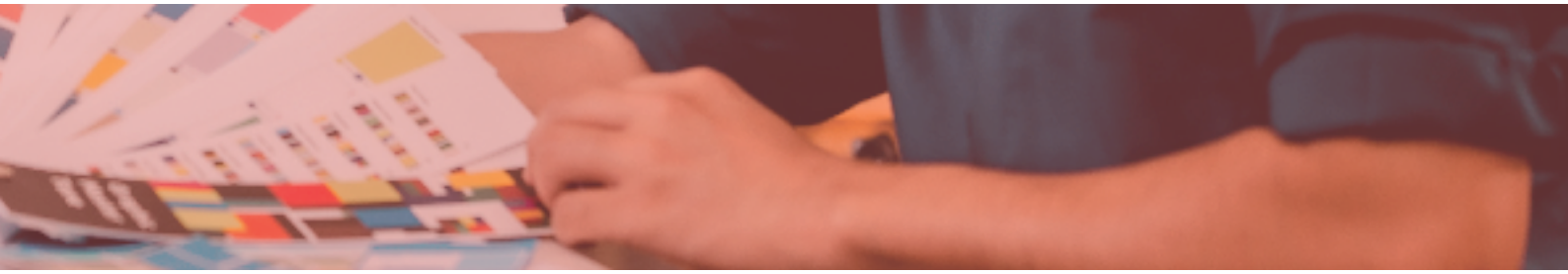

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :
Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.
Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :
Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS TECHNIQUES :
Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP :
Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien.
Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

COÛT FORMATION

En Alternance, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.
L'étudiant n'a aucun frais.
Ni frais de dossier, ni frais de scolarité.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR
Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Contact :

contactchambery@cifep.fr
04 80 81 98 30

CIFEP Chambéry
256 rue François Guise
73000 Chambéry

www.cifep.fr

Plus d'infos
sur notre site internet :